PARLEMENT

DE LA

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

30 NOVEMBRE 2004

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2005(1)

———

ERRATUM

———

(1)VOIR DOC. N^O^41 (2004-2005) N^O^1 À 9.

Au chapitre 13 « **Votes** » du rapport de commission (Doc. 41(2004-2005) n° 1), ajouter un premier alinéa libellé comme suit :

« L'amendement n° 1 déposé par Mme Bertieaux, M. Boucher et Mme Lissens a été rejeté par 11 voix contre 2 ».